BILAN RÉSEAU

FGTE CHEMINOTS

LA CFDT CHEMINOTS AUX CÔTÉS DES AGENTS DE RÉSEAU. RÉTROSPECTIVE.

Les élections professionnelles approchent à grands pas et peut être te demandes-tu pour qui voter.
À la CFDT nous ne faisons pas de promesses que nous ne pouvons pas tenir. Nous travaillons au quotidien pour toi, pour tes droits et ton métier. Parce que notre organisation syndicale est composée de militantes et militants de terrain, nos actions sont guidées par ta réalité.
Tu trouveras ici quelques-unes des actions spécifiques à la SA Réseau que nous avons menées ces dernières années, et dont certaines sont encore en cours. Elles s'ajoutent à tout ce que nous avons actionné comme leviers au niveau du groupe SNCF et dont tu as bénéficié. (Négociations Annuelles Obligatoires, télétravail, titres restaurant, mixité, intéressement…)

ÉLECTIONS CSE -SNCF
17 AU 24 NOVEMBRE
2022

2020

CRISE COVID

C'est l'année où la crise COVID s'installe et, avec elle, des conditions de travail détériorées pour les agents, quelque-soit leur métier.

Là encore, la CFDT pose ses exigences : il ne doit pas y avoir de production sans protection et toutes les mesures d'aménagement utiles doivent être prises. Les interventions de la CFDT auprès des établissements se multiplient : les horaires des postes sont aménagés, le télétravail enclenché partout où cela est possible, du matériel de protection est mis à disposition des agents…

Au-delà de cela, la CFDT s'oppose également à une tentative de vol de congés menée par certains dirigeants.

RÉ-INTERNALISATION

Dès les premières annonces sur les ré-internalisations des emplois à Réseau, la CFDT a entrepris d'interroger les cheminotes et cheminots sur les choix qui devaient être faits et sur les améliorations à apporter sur les métiers existants lors de ce processus. La CFDT n'a jamais cessé de suivre ce sujet et d'exiger son accélération, son accroissement mais aussi l'accent à mettre sur les activités cœur de métier.

SUPPLY CHAIN

Dans le même temps, la CFDT se mobilise sur l'importance de la dimension humaine du projet supply chain. Elle est reçue en audience et insiste sur les nécessités de ré-internalisation des tâches et de dimension humaine dans le projet. Côté Infra Rail ou Infra Industrie, les impératifs économiques ne doivent pas primer sur la considération due aux agents. Il faut valoriser leurs compétences et leurs parcours professionnels.

TRANSFERT DES PETITES LIGNES

Les annonces de transfert des petites lignes, dans leur exploitation et leur maintenance sont faites. La loi n'avait pas anticipé le transfert des activités de la SA Réseau et donc pas prévu ce qu'il adviendrait des agents qui concourent à la production. La CFDT intervient directement auprès du ministre des transports pour obtenir l'assurance qu'en cas de transfert des lignes, les cheminotes et cheminots seront maintenus au sein de la SA, mis à disposition seulement s'ils sont volontaires, et pourront réintégrer leur établissement à leur demande.

2021

MAINTENIR DEMAIN

L'annonce du projet maintenir demain ébranle l'ensemble des agents des infrapôles. Immédiatement, la CFDT se fait porte-parole de leurs inquiétudes et interrogations. Elle lance un grand questionnaire pour recenser les avis des agents et les porter auprès de la direction de la SA et du chef de projet, mais aussi directement auprès du président Luc Lallemand.

La CFDT appuie, encore aujourd'hui, la nécessité de maintenir le lien et la présence humaine, de former et armer les agents à qui de nouvelles tâches sont confiées, de reconnaitre l'accroissement de leurs compétences. La CFDT exige l'intégration d'une rémunération en phase avec les compétences attendues par les agents concernés par cette réorganisation (Prime des Req, indemnités de continuité de service, indemnité temporaire de transition, ...)

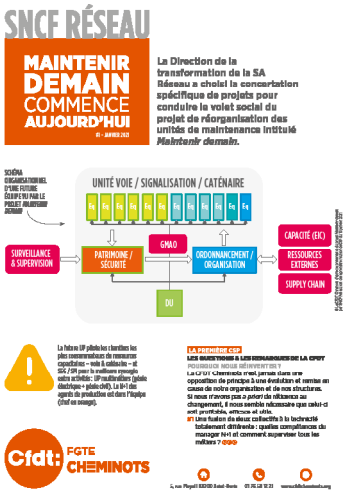

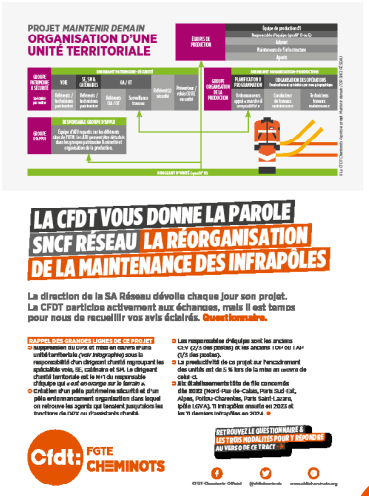

FONCTIONS TRANSVERSES

La réorganisation des fonctions transverses à Réseau, et la volonté affichée de réduire de 30% les effectifs ont été combattues par la CFDT. Bien que la direction ait choisi de faire passer rapidement et en force ce projet, l'action de la CFDT a permis d'obtenir un meilleur accompagnement pour les agents concernés et qui souhaitent se reconvertir, en interne ou en externe et d'aboutir à la création d'un référentiel RRH23005 mieux disant que le GRH 281 en termes d'aide à l'accompagnement de la mobilité. Nous avons aussi accompagné individuellement chaque agent qui l'a souhaité et lui avons permis de trouver une solution adaptée.

DIRECTIONS TECHNIQUES

La CFDT est la seule organisation syndicale à défendre les agents. Elle le prouve en portant la voie des agents des DT sur le sujet télétravail. Seule à signer un accord proposant une formule supplémentaire, elle déplore que d'autres organisations syndicales ne fassent pas le choix d'apporter du plus aux agents. Pour nous, la revendication est permanente et doit être porteuse de progrès.
La CFDT a été vigilante à la mise en place du flex-office et aux variations des conditions de travail des agents.

INAPTITUDES

La CFDT constate que le nombre d'agents déclarés inaptes ou aptes temporaires lors de leur VMAS augmente. Les médecins semblent, pour certains, avoir des exigences démesurées. Des cas de visites où la bienveillance est la grande absente nous sont remontés. La CFDT agit et obtient, en deux temps, des assurances, dont celle qu'une inaptitude ne pourra plus être prononcée par un seul médecin.

2022

PRIME D'INTÉRESSEMENT

La CFDT a obtenu le doublement de la prime d'intéressement correspondant à l'exercice 2021. Elle a été la seule organisation syndicale à demander des mesures complémentaires et les a obtenues. Nous avons également renégocié l'accord pour obtenir une prime plus conséquente pour l'exercice 2022. Le changement des critères était indispensable, la CFDT y a travaillé.

INFRALOG NATIONAL

La CFDT est intervenue à plusieurs reprises sur l'infralog national et a porté, avec succès, les demandes de télétravail faites par les agents du siège. La CFDT a aussi obtenu la régularisation de plusieurs agents à la qualification D et est partie prenante dans la correction des dérives qui peuvent exister dans cet établissement.

PRIME DE RECONNAISSANCE

La CFDT aura été la seule à demander à la SA réseau d'octroyer une prime de reconnaissance aux agents, comme cela a pu être fait sur la SA voyageurs. L'engagement particulier des agents pour assurer la production au bout de deux ans de crise sanitaire méritait amplement d'être récompensé.

FGA

Les agents des Fonctions Générales Administratives ont été transférés sur le périmètre du CSE siège réseau. La CFDT, titulaire du secrétariat de ce CSE a demandé et proposé de les inclure, dès leur arrivée, comme bénéficiaires des activités sociales et culturelles proposées. L'opposition des autres organisations syndicales à cette proposition ne l'a pas rendue possible. La CFDT regrette que ses valeurs de solidarité ne soient pas partagées.

EIC

La CFDT, engagée depuis de nombreux mois pour obtenir une mesure de reconnaissance pour les agents des EIC convainc SUD Rail, puis UNSA de la rejoindre dans ce combat. Après plusieurs rounds de négociations et grâce à la mobilisation des agents, nous obtenons une rémunération supplémentaire de 1000€ minimum par agent des EIC, quelque-soit son métier, en plus d'engagements sur le recrutement et la rémunération.

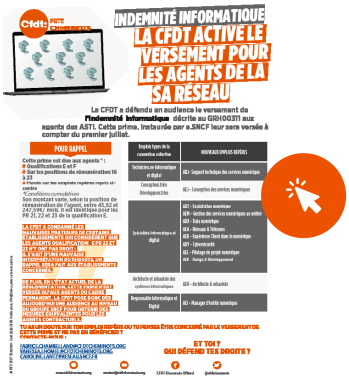

ASTI

La CFDT obtient le versement de l'indemnité informatique pour tous les agents des ASTI éligibles et qui ne la percevaient pas jusque-là. La CFDT a également participé activement aux concertations concernant du projet DENSITÉ et accompagne le transfert des TAM vers leur nouveau CSE.

CENTRAUX SOUS-STATION

La CFDT est une fois de plus la seule organisation syndicale à tout mettre en œuvre pour obtenir une revalorisation de la rémunération des régulateurs sous station, à alerter sur la nécessité de rendre de l'attractivité à ce métier et à reconnaitre les compétences des agents par la revalorisation de l'indemnité de sujétion EALE.

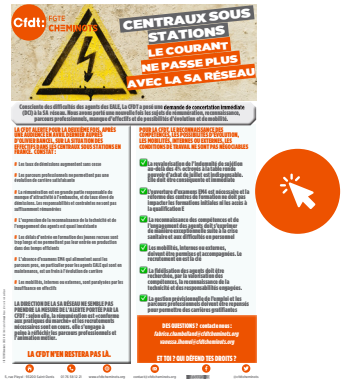

LA CFDT À RÉSEAU C'EST AUSSI :

- DES ALERTES PORTÉES ET UNE ATTENTION ACCRUE À LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUTÉS DIGITALES COMME SIPH, OLÉRON VU, MISTRAL NG, TOURNÉES SURVEILLANCE PÉRIODIQUES SPOT…
- LE SUIVI DES ÉVOLUTIONS TELLES QUE LA CRÉATION DES CAMPUS DE FORMATION, AVEC DES INTERVENTIONS SUR LES DROITS DES AGENTS, MUTÉS OU NON, FORMATEURS OU APPRENANTS
- DES INTERVENTIONS DE PROXIMITÉ, INDIVIDUELLES, DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS CONFRONTÉS À DES ALÉAS DE CARRIÈRE
- DES MILITANTES ET MILITANTS DE PROXIMITÉ, AU SERVICE DE LEURS COLLÈGUES
- DE L'INFORMATION PARTAGÉE PAR DES TRACTS, MAILS ET RÉSEAUX SOCIAUX
- DES CONSEILS ET DES FORMATIONS SUR TES DROITS, ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS.

ET TOI, QUI DÉFEND TES DROITS ?

www.cfdtcheminots.org
contact@cfdtcheminots.org
CFDT-Cheminots-Officiel
@cfdtcheminots